



## Avis de publication

### MAIRIE DE JASSERON

Monsieur le Maire de Jasseron certifie que le registre des délibérations du Conseil municipal dont la séance s'est tenue le 8 avril 2025 a été publié ce jour et qu'il a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui à la mairie, située 53 rue Julien Manissier.

Toutes les délibérations de cette séance ont été télétransmises en préfecture le 11 avril 2025 et sont exécutoires à compter du 11 avril 2025, date de publication.

Listes des actes publiés :

- délibération n°CM2025.04-01 du 8 avril 2025 relative à la désignation d'un(e) président(e) de séance pour le vote des comptes financiers uniques (CFU) 2024 – budget principal et budget annexe des locaux commerciaux de la Commune de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-02A du 8 avril 2025 relative à l'adoption du compte financier unique (CFU) 2024 du budget principal de la Commune de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (14 voix pour ; 0 voix contre ; 4 abstentions ; 1 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-02B du 8 avril 2025 relative à l'adoption du compte financier unique (CFU) 2024 du budget annexe des locaux commerciaux de la Commune de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (14 voix pour ; 0 voix contre ; 4 abstention ; 1 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-03A du 8 avril 2025 relative à l'affectation des résultats 2024 du budget principal de la Commune de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-03B du 8 avril 2025 relative à l'affectation des résultats 2024 du budget annexe des locaux commerciaux de la Commune de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-04 du 8 avril 2025 relative à la fixation des taux des taxes 2025 dans le cadre de la fiscalité directe locale  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-05A du 8 avril 2025 relative à l'adoption du budget primitif 2025 du budget principal de la Commune de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (15 voix pour ; 3 voix contre ; 1 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-05B du 8 avril 2025 relative à l'adoption du budget primitif 2025 du budget annexe des locaux commerciaux de la Commune de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (15 voix pour ; 3 voix contre ; 1 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-06 du 8 avril 2025 relative à la candidature au Prix Pèlerin du patrimoine édition 2025 dans le cadre du projet de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)

- délibération n°CM2025.04-07 du 8 avril 2025 relative au transfert de l'exercice du droit de préemption urbain sur le secteur de la zone d'activité économique Les Bruyères de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-08 du 8 avril 2025 relative à la convention de projet urbain partenarial (PUP) à conclure avec la Société Oxygen dans le cadre du projet de rénovation du cœur de village  
➔ vote à l'unanimité (18 voix pour ; 1 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-09 du 8 avril 2025 relative à l'acquisition auprès de Monsieur et Madame CHAMONAL de la parcelle cadastrée section AE n°49  
➔ vote à l'unanimité (18 voix pour ; 0 voix contre ; 1 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-10 du 8 avril 2025 relative à l'adhésion 2025-2026 au service mutualisé « économe de flux » proposé par Grand Bourg Agglomération (GBA)  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2025.04-11 du 8 avril 2025 relative à la conclusion de l'avenant n°2 avec Grand Bourg Agglomération (GBA) dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG)  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication.

**Avis affiché ce jour dans le lieu indiqué ci-dessus.**

Fait à Jasseron, le 11 AVR. 2025

Sébastien GOBERT,  
Maire



Florian DELRIEU,  
Secrétaire de séance

A large, stylized blue ink signature, likely belonging to Florian DELRIEU, is written in the space below his name.